

N°	5	8	5
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix-neuf, Le mardi 2 avril 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL. Cette séance de conseil fait suite à l'absence de quorum, constatée le 26 mars dernier par Mme la Présidente.
- Opération sous mandat de restauration de la continuité écologique : le moulin Rothois à Lannoy-Cuillère Convention avec un propriétaire, M. Legein	Étaient présents ce jour : M. DECORDE, M. DEWAELE, Mme DUCROCQ, Mme LUCOT-AVRIL Absents excusés : Mme BIZET, Mme BORGEO, Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DE WAZIERS, M. GAUTIER, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme NEAU, Mme SINEAU-PATRY, Mme TEMMERMANN.
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>- Opération sous mandat de restauration de la continuité écologique : le moulin Rothois à Lannoy-Cuillère</u> Sur la commune de Lannoy-Cuillère, au droit du moulin de Rothois appartenant à Monsieur Jean-Michel Gautier, l'EPTB de la Bresle a délibéré en avril 2018 en faveur du portage d'une opération de remise en fond de vallée de la Bresle. Cette opération réalisée sur les terrains du propriétaire du moulin et de la commune de Lannoy-Cuillère doit faire l'objet de conventions de travaux avec les propriétaires concernés et avec l'agriculteur qui occupe le terrain. La convention de travaux n°2018-23-v2 avec Monsieur Jany Legein, propriétaire d'une parcelle impactée par des travaux, est présentée aux membres de l'Institution.
5 mars 2019	
NOMBRE DE DELEGUES :	<i>Le conseil d'administration, à l'unanimité, habilite Mme la Présidente à :</i>
En exercice	15
Présents	4
Votants	4
	<i>- signer la convention de travaux n°2018-23-v2 avec le propriétaire d'une parcelle impactée par les travaux (annexée à la présente délibération).</i>

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 25/04/19
Acte exécutoire le : 25/04/19
la Présidente de l'Institution
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Virginie LUCOT-AVRIL**

**INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE**

EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com

**INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE**

EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com